

Alternatives Economiques

NOVEMBRE 2016 | N° 362 | 5,50 €

Dépenses publiques
faut-il encore couper ?



ENQUÊTE

SUR LA DROITE AU POUVOIR

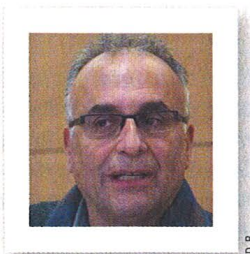
BUDGET, EMPLOI, ENVIRONNEMENT, LYCÉES, ASSOCIATIONS...
COMMENT SONT GÉRÉES LES RÉGIONS QUI ONT BASCULÉ

POUR OU CONTRE
LE REVENU
UNIVERSEL

CE QUE NOUS
RÉSERVE
L'AVENIR



Le compte n'y est pas



Daniel Béhar,
géographe, professeur à l'Institut
d'urbanisme de Paris

ENTRETIEN La réforme territoriale a donné un nouveau rôle de planificateur aux régions, mais pour l'instant elles le remplissent peu. Leurs dirigeants restent dans le court-termisme.

Quel premier bilan tirez-vous des nouvelles régions, et notamment de leur rôle de chef d'orchestre du développement territorial ?

Il est un peu tôt pour tirer un bilan définitif, mais le compte n'y sera probablement pas. Dans l'esprit de la loi NOTRe [1], les régions doivent établir un plan de développement global, de long terme et qui s'impose à tous. C'est un rôle de planificateur comme l'était l'Etat lors des grands plans des années 1960. Mais jusque-là, les élus se contentent plutôt de décisions sectorielles et de court terme. Ils suivent l'actualité avec des plans d'urgence, répondent aux problèmes de proximité, mais ne tracent pas les lignes de développement stratégiques qui devraient subsister après leur mandat et s'imposer aux autres collectivités.

Pourquoi les élus ne se saisissent-ils pas de cette opportunité ?

Etablir une planification qui s'impose à tous fait peur et ne s'improvise pas. Par ailleurs, la réforme territoriale a apporté simultanément deux nouveautés importantes qui sont parfois contradictoires. D'un côté, on a agrandi les régions ; de l'autre, on leur a donné des compétences territoriales de proximité comme les transports

scolaires. Ce qui donne lieu à de nombreuses recompositions.

Lesquelles ?

La plupart des régions sont devenues si grandes qu'elles créent des agences locales pour se rapprocher des territoires, à l'image de Proch'Emploi en Hauts-de-France. Les régions essaient de recréer de la proximité, notamment pour les territoires périphériques. Cela s'explique en partie par la poussée du Front national : les élus de droite et de gauche, qui estiment que les zones en difficulté votent FN, cherchent à s'en rapprocher par peur de les perdre complètement. En conséquence, les régions se placent souvent en contrepoids des métropoles. Sauf que beaucoup de leurs compétences (innovation, recherche et enseignement supérieur, soutien aux technopôles...) sont surtout des réalités métropolitaines.

La réforme territoriale misait sur le couple région-intercommunalité, au détriment du couple historique département-commune. Ce n'est donc pas le bon assemblage ?



Gare de Trouville-Deauville.
« La région fait tout à travers d'autres acteurs : les trains à travers la SNCF... »

Les régions ont été tellement agrandies que les intercommunalités se sont senties obligées de grossir elles aussi pour continuer à peser. En conséquence, il y a des inquiétudes de perte de proximité, qui se matérialisent entre autres par la résistance

des départements. Alors qu'ils devaient disparaître, non seulement ils sont toujours là, mais en plus ils ont gardé beaucoup de leurs compétences. C'est le résultat d'un lobbying des élus locaux, mais aussi d'un besoin d'ancrage local.

« La région s'inscrit dans le mythe français de la décentralisation moderne »

Renforcer le pouvoir des régions semble plutôt faire l'objet d'un consensus. Pourquoi cela ne fonctionne-t-il donc pas ?

Il ne faut pas perdre de vue que nous sommes dans un Etat unitaire, pas dans un Etat fédéral. La région s'inscrit dans le mythe français de la décentralisation : on la décrit comme l'instance principale de la modernisation territoriale, mais on lui donne en réalité un pouvoir très faible. La région fait tout à travers d'autres acteurs : les trains à travers la SNCF, les lycées à travers l'Education nationale, etc. Elle ne dispose pas du pouvoir réglementaire. Et même si elle l'avait, elle n'aurait pas de budget pour le traduire en politiques publiques. L'Etat n'a jamais pensé la décentralisation à côté de lui. Il reste maître du jeu.

■ Propos recueillis par V. G.

[1] Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) donne notamment plus de pouvoirs aux régions.